Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Deux restaurants vauclusiens fermés pour manque d'hygiène



Le 19 juin dernier, la préfecture de Vaucluse a procédé à la suspension administrative d'activité de deux établissements de restauration dans le département pour « manquements graves à l'hygiène. »

Chaque année, plusieurs centaines d'inspections sont réalisées dans les restaurants et commerces alimentaires du département, ce qui permet au territoire d'observer une diminution significative de fermetures pour non-respect des règles, et donc une progression constante du niveau global d'hygiène.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Cependant, certains établissements présentent encore des manquements à l'hygiène. Le 19 juin dernier, la préfecture a suspendu l'activité de deux établissements un snack-kebab et un restaurant routier. Ces derniers ont présenté des manquements graves à l'hygiène : présence de nuisibles, absence de maîtrise des températures de conservation de certains produits, et absence de nettoyage et de désinfection. Ces deux établissements resteront fermés tant qu'ils n'auront pas répondu aux exigences de sécurité sanitaire qui sont à respecter en matière de restauration.

Dans un objectif de transparence vis à vis de la santé des consommateurs, la plateforme Alim'confiance permet à chacun de consulter librement niveau d'hygiène des établissements qui ont fait l'objet d'une inspection sur les 12 derniers mois.

'Les écuries de Grambois' fermées définitivement au public

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026



Bertrand Gaume, préfet de Vaucluse, vient d'ordonner la fermeture administrative définitive au public du centre équestre 'Les écuries de Grambois'. Situé route de la Bastide-des-Jourdans à Grambois, le centre équestre est installé depuis 2019 au cœur du massif forestier, entre Grambois et Beaumont-de-Pertuis. Un massif classé en zone rouge du Plan de prévention des risques d'incendie de forêt (PPRIF) de Grambois.
« Il s'agit d'une zone particulièrement sensible au feu, qui a connu un épisode d'incendie majeur en 1991, au cours duquel 1 800 hectares ont été détruits par les flammes », rappellent les services de la préfecture de Vaucluse.

Plusieurs avertissements depuis 2019
« Dès 2019, les exploitants ont été informés par les services de l'Etat de l'impossibilité de régulariser leur situation au regard des dispositions réglementaires en vigueur, poursuit la préfecture. Ils ont continué, en dépit de plusieurs avertissements et procès-verbaux dressés par l'administration, d'exercer leur activité en agrandissant leurs installations sans autorisation, entraînant une progression constante de la fréquentation du site et une aggravation de l'exposition du public à un risque naturel majeur, dans le cadre de cours, balades ou stages sous tente organisés au mépris des dispositions réglementaires relatives à l'accueil collectif de mineurs avec hébergement, au cœur d'une zone soumise à un aléa fort. »

Un délai accordé pour les animaux en pension

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

« Au regard du risque encouru par le public qui fréquente les lieux et des insuffisances relevées en matière d'accès et d'équipements de défense extérieure contre l'incendie », le préfet de Vaucluse a donc pris la mesure « de fermer définitivement au public le centre équestre 'Les écuries de Grambois', indépendamment des procédures judiciaires en cours à l'encontre des exploitants. »
La décision du préfet est effective à partir d'aujourd'hui, mercredi 1er juin 2022. Un délai supplémentaire de 6 semaines est toutefois accordé aux propriétaires d'animaux en pension sous contrats afin de trouver une nouvelle solution de pension.

L.G.



La préfecture assure qu'elle a informé, dès 2019, les exploitants des 'Ecuries de Grambois' de l'impossibilité de régulariser leur situation. ©Les écuries de Grambois/Facebook

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !